

EDITORIAL

Le Maroc émergent, un partenaire irremplaçable pour la France

Charles Saint-Prot
Directeur de l'OEG

Lorsque nous évoquions l'exception marocaine lors des agitations qui avaient gagné un bon nombre de pays arabes en 2011, nous ne pensions pas que l'avenir nous donnerait raison aussi vite. Aujourd'hui, nous voyons bien combien ces agitations ont eu des conséquences néfastes sur le développement économique, en particulier en Tunisie et en Égypte. D'autres pays arabes stagnent dans un inquiétant immobilisme, ils sont figés dans le carcan de systèmes opaques, clientélistes et usés, menacés à tout moment de s'écrouler dans la violence.

A contrario, le Royaume du Maroc fait partie du petit nombre de ceux qui progressent. Sous l'impulsion volontariste du Roi Mohammed VI, face aux durs défis du monde moderne et dans le contexte des crises régionales, le Maroc tient le cap d'un projet global ayant pour objectif un plus grand développement politique, social, économique et une modernisation profonde, touchant par capillarité les structures profondes du pays dans le respect des traditions et de l'identité nationales.

C'est ainsi que sur le plan politique, les dernières années ont été placées sous le signe de la consolidation du consensus national autour de la Monarchie et du renforcement d'institutions adaptées au monde en évolution et de la consolidation d'un État de droit où se trouve respecté le droit interne et reflété au mieux le droit international pour ce qui concerne les droits civils, humains, sociaux et culturels des citoyens.

Sur le plan économique, le Royaume a franchi des étapes décisives en modernisant ses infrastructures, en attirant des investisseurs et des partenaires internationaux de premier plan (Renault, Bombardier, Lafarge), en promouvant de vastes projets de la Méditerranée à la frontière mauritanienne, de Tanger à Dakhla et Lagouira. Parmi les projets les plus emblématiques, il faut citer Tanger-Med, les énergies renouvelables, l'industrialisation, les nouvelles technologies, le futur complexe de Dakhla Atlantique ou encore le développement d'un secteur tertiaire innovant.

La Monarchie a été le moteur de ces initiatives concernant l'économie et le développement social. C'est grâce au temps long que permet une vision politique qui n'est pas otage des événements immédiats ou des pressions médiatiques qu'a eu lieu l'ouverture sur tous les fronts de chantiers qui vont permettre de réussir le pari du développement global et durable. À cet égard, on ne peut oublier le rôle essentiel du Souverain pour faire avancer la condition de la femme, que ce soit avec le nouveau Code de la famille, l'action en faveur des plus démunies ou la nomination de nombreuses femmes aux plus hautes fonctions de l'État.

Certes il reste beaucoup à faire parce que la vie d'une nation est un com-

bat toujours à recommencer. Mais il y a plus de chance de remporter des victoires et d'être au rendez-vous avec l'histoire lorsqu'il y a une volonté précise et un projet clair axé sur le long terme et partagé par toutes les forces vives de la nation. Il est indéniable que le Maroc a un cap; il sait où il va parce qu'il a un pilote déterminé. Au sud de la Méditerranée et même dans l'ensemble du monde actuel, cela est suffisamment rare pour mériter d'être souligné.

Dans ces conditions, il est possible d'affirmer que le Maroc est devenu un pays émergent. En même temps, c'est une puissance diplomatique incontournable en raison de son rôle central pour la stabilité au sud de la Méditerranée et d'une ambitieuse politique africaine.

C'est dire ici combien le Maroc est un partenaire d'exception et irremplaçable pour la France. Parce que l'avenir de la France est au sud de la Méditerranée, dans le monde arabe et en Afrique, elle a plus que jamais besoin d'une relation forte avec le Maroc afin de poursuivre et enrichir une coopération exemplaire fondée sur une amitié historique, une vision commune et des complémentarités prometteuses. C'est pourquoi le souci bien compris de l'intérêt national doit conduire l'actuel pouvoir politique à déjouer les manœuvres de tous les lobbies anti-marocains, notamment quand il s'avère qu'ils sont activés par des pays qui, le moins qu'on puisse dire, sont loin de présenter les mêmes qualités de loyauté et d'amitié constante que celles offertes par le Royaume du Maroc.

Maroc : Émergence et Développement global



En quinze ans, l'économie marocaine est devenue non seulement une économie émergente, mais également une économie résiliente. Pareil résultat n'est pas le fruit du hasard ou un don de la nature. À la différence de pays voisins, l'économie du pays n'est pas une économie de rente. Il a fallu innover et prendre des risques. Sous l'autorité de son souverain Mohammed VI, à l'initiative de tous les grands projets et d'une ouverture sur les marchés mondiaux et le marché africain en

particulier, le Maroc a choisi la voie de la modernité. L'économiste Henri Védie démontre que cette modernité s'inscrit désormais dans le cadre d'une politique faisant du développement humain un chantier de règne et du développement durable une priorité.

- Mardi 18 novembre 2014 à 8h30: Petit-déjeuner débat sur le Maroc émergent au restaurant des sénateurs, Palais du Luxembourg, Paris.

- 26 novembre 2014; le groupe d'amitié UE-Maroc reçoit l'OEG au Parlement européen à Strasbourg sur le thème « Le Maroc émergent ».

CRÉATION D'UN INSTITUT AFRICAIN DE GÉOPOLITIQUE



L'Observatoire d'études géopolitiques de Paris et le Centre d'études diplomatiques et stratégiques de Dakar ont annoncé lors d'une conférence de presse à Dakar, le 16 octobre, la création d'un Institut africain de géopolitique (IAGéo). Cette inauguration a eu lieu en présence de très nombreux membres du corps diplomatiques, des attachés militaires des puissances, des représentants des organisations et agences internationales installées au Sénégal, des hauts fonctionnaires civils et militaires et d'universitaires. Les présidents du Sénégal et de la Côte d'Ivoire qui étaient représentés par leurs conseillers spéciaux, le colonel Gueye et M. Félix Tanon, président le comité d'honneur de l'IAGéo.

L'Institut est dirigé par les professeurs Babacar Diallo, directeur du CEDS Dakar, et Charles Saint-Prot, directeur de l'OEG, qui assume la fonction de doyen. Le bureau rassemble des universitaires et des experts africains (Bénin, Côte d'Ivoire, Maroc, Sénégal, etc.) et français dont l'universitaire Christophe Boutin qui est directeur des études.

Organisation non-gouvernementale internationale, l'IAGéo dont le siège central est à Dakar, disposera d'antennes à Abidjan, Paris, Rabat et plusieurs pays africains francophones, anglophones et lusophones.

L'Institut a pour mission de contribuer à la promotion et au rayonnement de la recherche scientifique dans les différents domaines de la géopolitique africaine. L'IAGéo met aussi en place des programmes adaptés, au profit des décideurs privés ou publics qui ont en charge la gouvernance politique, économique, diplomatique et sécuritaire. Il va également créer un master spécialisé et une école doctorale de façon à encourager les études universitaires de géopolitique. Site internet : www.iageo.org

LE DIALOGUE EURO-MÉDITERRANÉEN AU FÉMININ

Un colloque international sur « le dialogue euro-méditerranéen au féminin » a été organisé au Sénat de la République française, à Paris, le 7 octobre 2014, par l'Association des Femmes Arabes de la Presse et de la Communication (AFACOM) et l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la Culture (ISESCO), avec le soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), du Centre Nord Sud du Conseil de l'Europe, de l'Observatoire d'études géopolitiques de Paris (OEG) et de la Fondation Hassan II pour les Marocains de l'étranger.

Inauguré par le sénateur François Grosdidier, Mme Zeina el Tibi, présidente de l'OEG et de l'Association des femmes arabes de la presse et de la communication et le Dr Abdulaziz Altwaijri, directeur général de l'ISESCO, ce colloque a connu un grand succès tant par l'intérêt des communications que par la qualité de l'assistance. Près de 120 personnes, dont une dizaine de parlementaires ont assisté aux travaux. La diversité des communications des participants d'une douzaine de pays des deux rives de la Méditerranée, a permis de couvrir un vaste éventail de sujets et ouvrir des pistes pour de futurs travaux.

Répondant à un souhait exprimé par plusieurs oratrices, notamment Mme Nicole Ameline, parlementaire française et présidente du CEDAW, Jean-Marie Heydt Président de la Conférence des ONG au Conseil de l'Europe, a dans sa conclusion souhaité le renforcement des réseaux de femmes ayant pour but de créer les conditions d'une coopération renforcée entre les deux rives de la Méditerranée. À l'issue du colloque les participants ont adopté le texte d'un appel.

L.M

Appel de Paris (7 octobre 2014)

Réunis à Paris, au Sénat de la République française, les participants au Colloque international sur « le dialogue euro-méditerranéen au féminin », organisé le 7 octobre 2014 par l'Association des Femmes Arabes de la Presse et de la Communication (AFACOM) et l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la Culture (ISESCO), avec le soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), du Centre Nord Sud du Conseil de l'Europe et de l'Observatoire d'études géopolitiques de Paris (ET), ont décidé de lancer l'appel suivant

- 1°- Les participants – parlementaires, représentants des organisations internationales et de la société civile et experts des deux rives de la Méditerranée — saluent l'initiative de l'Association des Femmes Arabes de la Presse et de la Communication et de l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la Culture (ISESCO) d'organiser ce colloque international;
- 2°- Ils soulignent le besoin urgent de nouvelles formes d'entente entre les deux rives de la Méditerranée pour faire face à la montée des tensions et des extrémismes de toute sorte;
- 3°- Ils saluent les efforts de tous ceux qui luttent contre les extrémismes et en particulier, le Royaume du Maroc qui apporte son soutien à la formation des imams dans de nombreux pays afin de faire prévaloir l'enseignement de l'Islam du juste milieu, combattre les déviances radicales et encourager le dialogue des cultures et des religions;
- 4°- Ils réfutent tout amalgame entre l'Islam qui est une religion tolérante et du juste milieu et des dérives fanatiques restant minoritaires et largement condamnées par les peuples musulmans qui en sont les premières victimes, plus spécialement les femmes et les familles;
- 5°- Ils mettent en exergue le rôle des femmes dans la promotion d'un dialogue euro-méditerranéen concret fondé sur le respect réciproque entre les peuples des nations de la Méditerranée;
- 6°- Ils insistent sur la responsabilité particulière des femmes parlementaires, des intellectuelles, des journalistes, des dirigeantes d'ONG et des femmes de la société civile pour créer les conditions favorables à des échanges;
- 7°- Ils appellent à encourager le renforcement de réseaux de femmes ayant pour but de créer les conditions d'une coopération renforcée entre les nations des deux rives de la Méditerranée;
- 8°- Ils appellent à la formation d'un comité de suivi qui se réunira régulièrement et prendra les initiatives propres à favoriser la réalisation de ces objectifs.

LA TUNISIE APRÈS LES ÉLECTIONS

Au milieu du tonnerre d'applaudissements déchaîné, à juste titre, par les élections législatives tunisiennes du 26 octobre dernier, il était assez difficile de faire entendre une parole un peu plus nuancée. C'est pourtant ce à quoi doit s'efforcer l'observateur lorsqu'il ne veut pas risquer d'être démenti après coup par les événements.

Sans doute ne faut-il pas boudier son plaisir, et manquer de se réjouir du bon déroulement du processus électoral. Avant, pendant et après la consultation, les règles du jeu semblent avoir été globalement respectées par les différents acteurs, y compris ceux qui avaient toutes les chances de perdre la partie. Cette dernière s'est déroulée sans heurts et sans violences excessives, ce qui n'était pas joué d'avance: l'avant-veille du scrutin, Libération déclarait encore que « La Tunisie s'attend à un choc frontal », avant d'évoquer, toujours dans ce registre guerrier, un « duel entre Ennahda et les anti-islamistes de Nidaa Tounes. » Si le duel a bien eu lieu, ce fut sans effusion de sang, pour la plus grande satisfaction des scrutateurs européens. La coalition Nidaa Tounes, créée par Béji Caïd Essebsi, ancien ministre de Bourguiba et Premier ministre juste après la révolution, est arrivée en tête mais, compte tenu du mode de scrutin proportionnel qui favorise l'éparpillement des voix, il lui faudra nouer des alliances pour trouver une majorité de 109 sièges sur les 217 que compte la Chambre.

Pourtant, il faut malgré tout relativiser un peu cette « victoire de la démocratie » en Tunisie.

Tout d'abord, on ne saurait oublier que celle-ci n'est pas, contrairement à ce que l'on entend parfois, une « exception » au sein des pays touchés par le prétendu « Printemps arabe ». Sur ce point, les médias semblent avoir une fâcheuse tendance à négliger ce qui s'est passé naguère au Maroc. Effleuré en février 2011 par le souffle des événements régionaux, le royaume chérifien avait su réagir avec rapidité, adopter une nouvelle constitution dès juillet et organiser des élections législatives au mois de novembre – des élections tout aussi satisfaisantes, au regard des critères habituellement admis, que celles du 26 octobre dernier, et qui, comme en Tunisie, ont porté au pouvoir un parti jusqu'alors dans l'opposition sans provoquer de tensions insurmontables. Ainsi ne saurait-on parler d'une « exception tunisienne »: tout au plus on pourrait affirmer que la Tunisie est en train de rejoindre le Maroc dans le groupe des pays qui sont parvenus à sortir des crises ouvertes en 2011.

Il manque un arbitre

Le parallèle avec le Maroc conduit d'ailleurs à suggérer un bémol supplémentaire: puisque, contrairement à la Monarchie chérifienne, la République de Tunisie, partagée à l'issue des législatives en deux camps opposés, celui des ultrareligieux et celui des laïcs, ne dispose pas d'un arbitre situé au-dessus des partis, et capable de trancher les conflits en fonction de l'intérêt national. Sans doute la Tunisie aura-t-elle très bientôt un président de la République – dont l'article 75 de la Constitution de 2014 précise qu'il est élu pour cinq ans au suffrage universel, libre, direct, secret, équitable et transparent, et à la majorité absolue des voix exprimées. Mais la légitimité démocratique dont bénéficiera ce Président ne suffira pas en faire un arbitre crédible, pas plus du reste, que les dispositions de l'article 76 selon lesquelles il ne peut cumuler ses fonctions avec « toute responsabilité partisane », celles de l'article 99, qui lui permettent d'en appeler à l'Assemblée contre le gouvernement, ou celles de l'article 70, qui lui donnent le pouvoir de dissoudre l'Assemblée. Il ne sera pas un arbitre véritable, du fait de son

rapport complexe avec le Premier ministre - issu, selon l'article 89,2, « du parti politique ou de la coalition ayant obtenu le plus de sièges » aux dernières législatives -, avec lequel il partage le pouvoir exécutif.

Il n'y a donc pas d'arbitre en cas de conflit: or, ces derniers sont d'autant plus probables, que la Constitution du 27 janvier 2014, adoptée à la quasi-unanimité d'une assemblée constituante divisée en 19 partis, est un texte de compromis: autrement dit, un texte qui fourmille d'ambiguïtés, d'incertitudes, voire de contradictions.

Des ambiguïtés institutionnelles

En ce sens, les observateurs ont pointé du doigt l'article 6, selon lequel l'État, qui garantit « la liberté de croyance et de conscience et le libre exercice des cultes » et s'engage à « diffuser les valeurs de modération et de tolérance », est aussi « le gardien de la religion », ayant pour mission de « protéger le sacré » et d'interdire qu'il y soit portée atteinte. Censé satisfaire les laïcs comme les partisans de l'Islam politique, cet article d'apaisement pourrait, à l'avenir, devenir un ferment de discorde – comme beaucoup d'autres dispositions ambiguës de la Constitution.

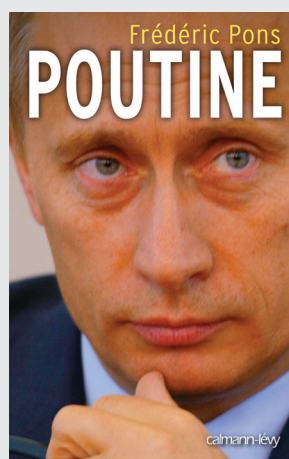
Or, cette absence de certitude, ce manque de clarté, risque, à terme, de placer l'État dans une situation inconfortable, sinon explosive.

D'autant qu'à côté du recul des partisans de l'Islam politique, et plus largement, des partis qui avaient dominé l'État durant la période transitoire, la leçon la plus claire des législatives du 26 octobre 2014 est celle que l'on peut tirer de l'explosion de l'abstentionnisme: seuls trois millions d'électeurs se sont rendus aux urnes, contre quatre en 2011, « signe du désenchantement des Tunisiens trois ans après la révolution », commentait le journal *Le Monde*. À cela, il faut ajouter que près de 45 % des Tunisiens en âge de voter ne se sont pas inscrits sur les listes.

En somme, si la Tunisie a gagné une bataille, elle n'a pas encore gagné la guerre.

Frédéric Rouvillois

Poutine



Au fil d'une enquête rigoureuse, nourrie de témoignages inédits recueillis en Russie, Frédéric Pons, rédacteur en chef à Valeurs Actuelles et professeur à Saint Cyr, brosse un portrait saisissant du maître du Kremlin: son enfance dans un milieu modeste de Leningrad, ses rêves de jeune soviétique, les étapes décisives de sa formidable ascension, ses réseaux de pouvoir. Il démontre à quel point cet

homme déterminé incarne les aspirations et les craintes de la Russie depuis la chute du communisme.

Dans le contexte actuel de crise, ce document brûlant, informé aux meilleures sources, est une lecture indispensable pour décrypter la personnalité, les objectifs et la stratégie de cet interlocuteur incontournable de l'Occident.

Poutine par Frédéric Pons (Calmann-Lévy, 374 p.)

ACTIVITÉS OEG

18 NOVEMBRE: Petit-déjeuner débat sur le Maroc émergent, au Sénat.

26 NOVEMBRE: Le Groupe d'amitié Union européenne – Maroc du Parlement européen reçoit l'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) qui présente l'ouvrage de Henri Védie *Maroc. Émergence et développement global*.

4 DÉCEMBRE : Petit-déjeuner débat au Sénat autour du livre de Frédéric Pons, *Poutine* aux éditions Calmann-Lévy.

5 DÉCEMBRE: Zeina el Tibi, présidente de l'Observatoire d'études géopolitiques participe à la 4^e conférence internationale de ConnectinGroup à Rabat.

8 DÉCEMBRE : Charles Saint-Prot présente une communication au colloque « 2014 : Notre monde est-il au bord du gouffre? » organisé à l'Assemblée nationale par Participation et Progrès et la revue Défense nationale.

10 DÉCEMBRE : Charles Saint-Prot représente l'Observatoire d'études géopolitiques à la conférence internationale organisée par l'ECSSR (Centre émirati de d'études et de recherches stratégiques) sur le thème *Research Centers and their Role in Supporting Decision-Making*.

16 DÉCEMBRE : Colloque « Nasser, son temps et l'Égypte moderne », à l'École nationale d'administration (ENA) à Paris

Introduction: Dr Amal el Sabban, universitaire, conseiller culturel

Dr Thierry Rambaud, professeur des universités, Observatoire d'études géopolitiques, modérateur.

Dr Houdâ Gamâl Abd al-Nasser, Professeur à Sciences Po du Caire, fille de Nasser à propos du livre de sa mère *Nasser, ma vie avec lui*.

Dr Anne Claire de Gayffier-Bonneville, maître de conférences à l'Inalco, « *Nasser et son temps* ».

Mme Zeina el Tibi, journaliste-essayiste, présidente de l'Association des femmes arabes de la presse et de la communication, « *Nasser et nous* », témoignage.

Gilbert Sinoué, écrivain, à propos de son ouvrage *Le colonel et l'enfant-toi*.

Dr Charles Saint-Prot, directeur de l'Observatoire d'études géopolitiques, doyen de l'Institut africain de géopolitiques, « *Nasser et le nationalisme arabe, alternative à l'intégrisme* ».

Retrouvez l'agenda
et le détail des activités
(photos, vidéos, etc.)
dans la rubrique « activités » du site de l'OEG
www.etudes-geopolitiques.com

Suivez-nous sur twitter :
twitter.com/Obsetudesgeopo



L'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) de Paris est un institut de recherche qui a pour objet de contribuer à la promotion et au rayonnement de la recherche scientifique dans les différents domaines de la géopolitique. Il rassemble des chercheurs, des universitaires et des experts indépendants. L'OEG a son siège à Paris, un bureau à Beyrouth pour le Proche-Orient, des représentants au Caire, à Dakar, à Rabat et à Bruxelles, et des correspondants sur les cinq continents.

Directeur : Charles Saint-Prot

Présidente déléguée : Zeina el Tibi

Direction des programmes : Christophe Boutin

Direction des études : Professeurs Thierry Rambaud et Frédéric Rouvillois

Conseil scientifique :

Professeur Ahmed Bouachik
*professeur à l'université Mohammed V de Rabat
et à l'ENA du Maroc*

Professeur Christophe Boutin
professeur agrégé des universités

Professeur Jean-Yves de Cara
professeur à la Faculté de droit Paris Descartes

Doyen Michel de Guillenchmidt
professeur à la Faculté de droit Paris Descartes

Dr François-Bernard Huyghe
*docteur en science politique (hdr),
enseignant à l'École de guerre économique*

Professeur Edmond Jouve
professeur émérite des Universités

Doyen Oussama Nabil Ali
professeur à l'université al Azhar du Caire

Professeur Pierre Pascallon
*professeur agrégé des Universités
à l'université de Clermont-Ferrand*

Doyen Jean-François Poli
Université de Corse

Professeur Thierry Rambaud
professeur agrégé des universités

Professeur Frédéric Rouvillois
*professeur agrégé de droit public,
à la Faculté de droit Paris Descartes*

Christian Vallar
*professeur agrégé des universités,
doyen de la faculté de droit et de science politique de Nice*

Professeur Henri Védie
économiste, Groupe HEC

Siège de l'OEG

14 avenue d'Eylau
75016 Paris

T. +33 (0)1 77 72 64 27 et 28

F. : +33 (0)1 77 72 64 29

etudesgeo@yahoo.com

www.etudes-geopolitiques.com

Secrétariat :

du lundi au vendredi de 9h30 à 18 h

Bulletin de l'OEG

Directrice de la publication : Zeina el Tibi

ISSN : 2106-5187